Présidence

MERCREDI 13 JANVIER 2010

AUDIENCE DE MADAME JOZEFINA TOPALLI, PRÉSIDENTE DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'ALBANIE

Le Président de la Chambre a reçu en audience Mme Jozefina Topalli, Présidente du Parlement de la République d'Albanie le 13 janvier 2010.

La Présidente s'est félicitée de l'entrée en vigueur de l'Accord de Stabilisation et d'Association avec l'Union européenne depuis le 1er avril 2009.
Les dernières élections législatives du 28 juin 2009 se sont déroulées dans de bonnes conditions et ont été reconnues comme transparentes et démocratiques par les observateurs de l'AP OSCE détachés sur place.

Mme Topalli met l'accent sur la politique de libéralisation des visas engagée par son pays.
L'Albanie est en effet engagée depuis janvier 2008 dans un dialogue avec l'Union européenne en vue de la suppression de l'obligation de visa pour l'Espace Schengen.
L'Albanie est appelée à accélérer la mise en œuvre des « benchmarks » (les mesures et les réformes à appliquer pour obtenir la libéralisation des visas) selon le timing prévu par la « road map ».
Après un premier report de la Commission européenne en mai 2009, une nouvelle évaluation de la mise en œuvre de la « road map » sera soumise aux états-membres de l'Union européenne dans le courant des mois de mars-avril 2010.
En cas d'évaluation positive, une libéralisation des visas pourrait intervenir à partir de la mi-2010 sous la présidence belge de l'Union européenne.
Mme Topalli demande au Président d'y porter grande attention et de bien vouloir la tenir informée de l'évolution du dossier.

La Présidente déplore cependant les tergiversations de l'Union européenne à l'égard de l'Albanie alors que des pays tels que le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie n'ont pas fait l'objet des mêmes réticences dans la procédure de libéralisation des visas.

La Présidente Topalli attire ensuite l'attention du Président Dewael sur la situation catastrophique régnant dans le nord de l'Albanie où l'état d'urgence a été décrété suite aux violentes intempéries et aux inondations du mois de janvier 2010.

Le Président Dewael a souligné l'effort engagé par la Belgique au niveau de l'« European Civil Protections Mechanism » destiné à fournir une aide matérielle et humanitaire des pays membres de l'Union européenne aux populations civiles en détresse dans le nord de l'Albanie.

Enfin, la Présidente du Parlement albanais s'est félicitée des progrès accomplis dans le processus d'adhésion à l'Union européenne. Un avis de la Commission européenne devrait en principe être rendu à cet égard à l'automne 2010 sous présidence belge. Certains critères d'adhésion comme la lutte contre la corruption, la politique de surveillance et d'intégration des frontières et la libéralisation de l'économie connaissent une évolution positive.

Il faut encore travailler à l'amélioration de l'image du pays à l'étranger.